

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 Septembre 2018

Ouverture de la séance à 20H 40 – 11 conseillers présents

⇒ Ordre du jour :

► Approbation du R.P.Q.S. 2017 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable) :

Il ressort de ce rapport que le rendement de notre réseau s'est détérioré par rapport à l'année dernière (à cause de fuites importantes) : il est de **56,2%** (61,8% pour 2016). Le volume mis en distribution est de 48 377 m³ (38 347 m³ en 2016) et les pertes s'élèvent 21 181 m³ (14 652 m³ en 2016). Dans la mesure où le taux de 70% n'est toujours pas atteint, un courrier va être adressé à l'Agence de l'Eau afin d'éviter le doublement de la taxe de prélèvement (supportée par l'ensemble des consommateurs...). D'importantes recherches et réparations de fuites ayant été réalisées au cours de l'année 2018 par VEOLIA délégataire, une nette amélioration de ces indicateurs est espérée pour le prochain rapport. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport 2017.

► Opposition au transfert de la compétence « EAU » à la CCVUSP au 1^{er} janvier 2020 :

Après discussion, l'assemblée considère que le transfert de cette compétence au 01.01.2020 ne laisse pas assez de temps pour mettre en place un système efficace de gestion de l'eau. Le Conseil décide donc, à l'unanimité, de s'opposer au transfert à cette date pour qu'il soit reporté au 1^{er} janvier 2026.

► Approbation de la modification statutaire de la CCVUSP pour prise de compétence au titre de la protection et de la mise en valeur de l'environnement :

Après discussion, l'assemblée approuve cette modification à l'unanimité.

► Arrêt du projet de fusion avec la Commune de JAUSIERS :

Dans la mesure où suite aux derniers échanges avec les élus de Jausiers, un accord n'a pu être trouvé, notamment sur la question du paiement des frais de fonctionnement des écoles privé et public, le Maire propose l'arrêt du projet de fusion. Après discussion, l'assemblée approuve cette décision à la majorité (9 voix pour – 2 voix contre).

► Approbation des frais de fonctionnement de l'école d'ENCHASTRAYES pour 2017-2018 :

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que n'ayant plus d'école sur la Commune, certains enfants sont scolarisés à Enchastrayes. Cette commune ayant fixé le montant des frais de fonctionnement de son école pour 2017 / 2018 à **1 450,00 €** par élève du primaire et de maternelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce tarif et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

► Motion de soutien à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes de Haute Provence :

Le Président de la CCI des AHP ayant fait part de sa grande inquiétude concernant la survie de cette institution suite à la baisse considérable des recettes qui lui étaient attribuées jusqu'alors, le maire propose de prendre une motion de soutien. Après discussion, l'assemblée approuve cette décision à la majorité (8 voix pour – 3 voix contre).

► **Approbation de l'avenant à la Convention « transport scolaire » avec la Région :**

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que la compétence « transports scolaires » a été transférée des départements aux Régions à la rentrée 2017. A partir de 2018-2019 le montant du ticket modérateur par élève est fixé à 110 € (au lieu de 150 € jusqu'alors). Il convient donc de régulariser cette modification par un avenant. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention correspondante. Il est confirmé que cette baisse ne sera pas répercutée sur la participation des familles.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Fêtes du village** : le maire remercie toutes les personnes (conseil municipal, CCAS, faucon Fête...) qui ont participé aux animations du village cet été.
- **Foire agricole** : la Commune va participer pour un lot d'une valeur de 50 €.
- **Appartement communal** : deux convecteurs vont être changés dans l'appartement de l'ancienne école.
- **Débroussaillage du plateau des Granges**: les travaux ont commencé le 25.09.2018.
- **Maison « André »** : une petite parcelle d'environ 15 m² a été déclassée du domaine public, à l'aplomb du balcon.
- **Endettement de la Commune** : le remboursement anticipé de trois emprunts a été envisagé avec Mme GHALEB, notre nouvelle Trésorière.
- **Site internet** : les bonnes audiences du site de la Commune sont confirmées, le nombre de visites augmente de mois en mois.
- **Renforcement des canalisations d'eau potable** : les travaux sont toujours suspendus en attendant l'octroi des subventions demandées à l'Agence de l'Eau et au Département.
- **Crue du torrent de FAUCON 2018** : la demande de dotation de solidarité est toujours en cours d'instruction par les services de l'Etat pour les importants travaux de curage réalisés et ceux à envisager. La question des zones de dépôts temporaires et/ou définitifs de matériaux retirés est problématique compte tenu des volumes que cela représente. Le Maire fait partie de la nouvelle commission GEMAPI créée à la CCVUSP.
- **Hameau de St Flavy** : le contrôle de l'urbanisme est en cours.
- **Numérotation et dénomination des rues** : les commissions concernées (travaux et urbanisme) vont être convoquées pour commencer à travailler sur le sujet.
- **Commission travaux** : elle va travailler sur le problème de la remise en état de la bélière au cœur du village.
- **Route départementale** : des travaux sur les accotements et les talus sont programmés du 15.10.2018 au 09.11.2018. La circulation sera alternée (avec feux tricolores).
- **Déneigement** : un nouveau contrat est en cours de préparation.

La séance est levée à 23h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu fin Octobre

► **Approbation de l'avenant à la Convention « transport scolaire » avec la Région :**

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que la compétence « transports scolaires » a été transférée des départements aux Régions à la rentrée 2017. A partir de 2018-2019 le montant du ticket modérateur par élève est fixé à 110 € (au lieu de 150 € jusqu'alors). Il convient donc de régulariser cette modification par un avenant. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention correspondante. Il est confirmé que cette baisse ne sera pas répercutée sur la participation des familles.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Fêtes du village :** le maire remercie toutes les personnes (conseil municipal, CCAS, faucon Fête...) qui ont participé aux animations du village cet été.
- **Foire agricole :** la Commune va participer pour un lot d'une valeur de 50 €.
- **Appartement communal :** deux convecteurs vont être changés dans l'appartement de l'ancienne école.
- **Débroussaillage du plateau des Granges:** les travaux ont commencé le 25.09.2018.
- **Maison « André » :** une petite parcelle d'environ 15 m² a été déclassée du domaine public, à l'aplomb du balcon.
- **Endettement de la Commune :** le remboursement anticipé de trois emprunts a été envisagé avec Mme GHALEB, notre nouvelle Trésorière.
- **Site internet :** les bonnes audiences du site de la Commune sont confirmées, le nombre de visites augmente de mois en mois.
- **Renforcement des canalisations d'eau potable :** les travaux sont toujours suspendus en attendant l'octroi des subventions demandées à l'Agence de l'Eau et au Département.
- **Crue du torrent de FAUCON 2018 :** la demande de dotation de solidarité est toujours en cours d'instruction par les services de l'Etat pour les importants travaux de curage réalisés et ceux à envisager. La question des zones de dépôts temporaires et/ou définitifs de matériaux retirés est problématique compte tenu des volumes que cela représente. Le Maire fait partie de la nouvelle commission GEMAPI créée à la CCVUSP.
- **Hameau de St Flavy :** le contrôle de l'urbanisme est en cours.
- **Numérotation et dénomination des rues :** les commissions concernées (travaux et urbanisme) vont être convoquées pour commencer à travailler sur le sujet.
- **Commission travaux :** elle va travailler sur le problème de la remise en état de la bélière au cœur du village.
- **Route départementale :** des travaux sur les accotements et les talus sont programmés du 15.10.2018 au 09.11.2018. La circulation sera alternée (avec feux tricolores).
- **Déneigement :** un nouveau contrat est en cours de préparation.

La séance est levée à 23h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu fin Octobre